



KONICA MINOLTA

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:1/7

N° FDS : MFP-4543

Nom du produit: TONER TN328K

Date de préparation : 14 mars 2018 Date de révision :  
17 septembre 2021 1. IDENTIFICATION DE LA

## SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: TONER TN328K

utilisé pour: bizhub C360i/C300i/C250i

## Identification du

fournisseur : Konica Minolta Business Solutions USA, Inc.  
100 Williams Drive, Ramsey, New Jersey 07446, États-Unis  
Téléphone : 201-825-4000

## Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC

Téléphone : 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS Règlement

(CE) n° 1272/2008 Classification : Non

classé comme dangereux.

## Norme de communication des dangers (États-Unis)

Classification : Non classé comme dangereux.

## ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Pictogrammes de précaution : ---

Mot d'avertissement : ---

Mention de danger: ---

Conseils de prudence: ---

## Autres dangers

Explosion de poussière (comme la plupart des poudres organiques finement divisées).



Nom du produit: TONER TN328K

Date de préparation : 14 mars 2018

Date de révision : 17 septembre 2021

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance [ ]

Préparation [ X ]

Principaux ingrédients :

[Nom générique]	[N ° CAS.]	[%]
Résine acrylique styrène	+++	55-65
Résine de polyester	+++	10-20
Oxyde de fer ferrite	1309-37-1	1-10
Oxyde de manganèse	1344-43-0	1-10
Noir carbone	1333-86-4	1-10
Silice amorphe	7631-86-9	1-10
La cire	+++	1-10
Pigment organique	147-14-8	< 1

+++ : Informations confidentielles du fournisseur

Ingrédients dangereux:

Nom chimique : Noir de carbone

N° CAS : 1333-86-4 N°

EINECS : 215-609-9

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119384822-32-XXXX

NTP (États-Unis) : non répertorié

Monographies du CIRC : Groupe 2B

Proposition 65 de Californie (États-Unis) : répertoriée

Code H (CE) : Non applicable

DFG-MAK(GER): III 3B

Nom chimique : Oxyde de manganèse

N° CAS : 1344-43-0 Code

N° EINECS : 215-695-8

H (CE) : Non applicable

### 4. PREMIERS SECOURS

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un ou deux verres d'eau. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

Inhalation : Amener immédiatement la victime à l'air frais. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Si des symptômes apparaissent, consultez un médecin.

Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon doux.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : CO2, eau pulvérisée, mousse et produit chimique sec

Moyens d'extinction à éviter : Jet d'eau complet

Risques d'incendie et d'explosion : En cas de dispersion dans l'air, comme la plupart des poudres organiques finement divisées, peut former un explosif. mélange.

Protection des pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA).



Nom du produit: TONER TN328K

Date de préparation : 14 mars 2018

Date de révision : 17 septembre 2021

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles: Aucun

Précautions environnementales : Aucune

Méthodes de nettoyage : Porter un équipement de protection individuelle (voir section 8). Aspirer ou balayer le matériel et placez-le dans un sac et conservez-le pour l'élimination des déchets. Utilisez un aspirateur équipé d'un filtre à air pour particules à haute efficacité (HEPA). Le vide doit être relié électriquement et mis à la terre pour dissiper l'électricité statique. Pour éviter la génération de poussière, ne balayez pas à sec.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention

Mesures techniques : Aucune

Précautions: Ne respirez pas la poussière. Éviter le contact visuel.

Conseils de manipulation sécuritaire : Essayez de ne pas disperser les particules.

Stockage

Mesures techniques : Aucune

Conditions de stockage : Garder le récipient fermé. Conserver dans un endroit frais et sec. Tenir hors de portée des enfants.

Produits incompatibles : aucun

Matériaux d'emballage : bouteilles ou cartouches désignées par Konica Minolta.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie

Ventilation: Aucun n'est requis pour l'utilisation prévue.

Paramètres de contrôle (en tant que poussière totale)

ACGIH-TLV (États-Unis) : 10 mg/m<sup>3</sup> (particules inhalables), 3,0 mg/m<sup>3</sup> (particules respirables)OSHA-PEL (USA) : 15 mg/m<sup>3</sup> (poussières totales), 5,0 mg/m<sup>3</sup> (fraction respirable)DFG-MAK (GER) : 4 mg/m<sup>3</sup> (fraction inhalable), 1,5 mg/m<sup>3</sup> (fraction respirable)Safe Work Australie-TWA : 10 mg/m<sup>3</sup>

Paramètres de contrôle (comme ingrédients : noir de carbone)

ACGIH-TLV (États-Unis) : 3 mg/m<sup>3</sup> OSHA Z-Table(États-Unis) : 3,5 mg/m<sup>3</sup>Safe Work Australie-TWA : 3 mg/m<sup>3</sup>

Paramètres de contrôle (comme ingrédients : oxyde de manganèse)

ACGIH-TLV (États-Unis) : 0,1 mg/m<sup>3</sup> (Mn ; fraction inhalable)0,02 mg/m<sup>3</sup> (Mn ; Fraction respirable)Tableaux Z OSHA (États-Unis) : plafond 5 mg/m<sup>3</sup>Safe Work Australie-TWA : 1 mg/m<sup>3</sup> (Mn)

Équipement de protection individuelle

Non requis dans des conditions normales. Pour une utilisation autre que dans le cadre des procédures opérationnelles normales (comme en cas de déversement important), des lunettes de protection et des respirateurs peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après manipulation.



Nom du produit: TONER TN328K

Date de préparation : 14 mars 2018

Date de révision : 17 septembre 2021

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

## Apparence

État physique : Forme solide :

La couleur noire

Poudre (le diamètre moyen est de 5 à 10 um en volume)

Odeur : Presque inodore

## PH

N'est pas applicable

Point d'ébullition (°C) :

N'est pas applicable

Point de fusion (°C)/[F] :

Autour Aucune donnée disponible [/] (point de ramollissement)

Point d'éclair (°C) :

N'est pas applicable

Température d'auto-inflammation (°C) :

Pas de données disponibles

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Pas de données disponibles

Propriétés des explosions :

Pas de données disponibles

Taux d'évaporation:

Pas de données disponibles

La pression de vapeur:

N'est pas applicable

Densité de vapeur:

N'est pas applicable

Gravité spécifique :

Pas de données disponibles

Solubilité:

Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage, n-Octanol/Eau :

N'est pas applicable

Température de décomposition:

N'est pas applicable

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité :

Aucun.

Stabilité :

Stable sauf au-dessus de 200C(392F).

Réactions dangereuses :

Explosion de poussière, comme la plupart des poudres organiques finement divisées.

Conditions à éviter :

Décharge électrique, jetant au feu.

Matières à éviter : Matières comburantes.

Produits de décomposition dangereux : CO, CO2 et fumée.

Polymérisation hasardeuse: N'arrivera pas.



KONICA MINOLTA

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:5/7

N° FDS : MFP-4543

Nom du produit: TONER TN328K

Date de préparation : 14 mars 2018

Date de révision : 17 septembre 2021

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

Ingestion (orale), DL50 (mg/kg) :	> 2000 (Rat) *
Voie cutanée, DL50 (mg/kg) :	Pas de données disponibles
Inhalation, CL50 (mg/l) :	>4,45 (Concentration cible : 5)(Rat, 4 heures) *
Irritation de l'oeil:	Irritant minime (Lapin) *
Irritation de la peau:	Aucun irritant (Lapin) *

Sensibilisant cutané :

Aucun sensibilisant (Souris) \*

Effets locaux : voir Toxicité chronique ou Toxicité à long terme

Toxicité chronique ou toxicité à long terme : Dans une

étude par inhalation de deux ans sur la toxicité chronique et la cancérogénicité utilisant un toner typique chez le rat, il n'y a eu aucune modification pulmonaire au niveau d'exposition le plus bas (1 mg/m<sup>3</sup>), le niveau le plus pertinent pour le potentiel expositions humaines. Un degré minime à léger de fibrose a été observé chez 22 % des animaux au niveau d'exposition moyen (4 mg/m<sup>3</sup>), et un degré léger à modéré de fibrose a été observé chez 92 % des rats au niveau d'exposition le plus élevé (16 mg/m<sup>3</sup>). Les modifications pulmonaires observées dans les groupes les plus exposés sont interprétées en termes de « surcharge pulmonaire », une série de réponses génériques à la présence de grandes quantités de poussières respirables, insolubles et relativement inoffensives retenues pendant de longues périodes dans les poumons. La fréquence des tumeurs pulmonaires était inchangée chez les rats exposés au toner aux trois niveaux d'exposition, ainsi que chez les rats témoins traités à l'air uniquement.

## Cancérogénicité

Le CIRC a réévalué le noir de carbone comme cancérogène du groupe 2B (cancérogène possible pour l'homme). Cette évaluation est donnée au noir de carbone pour lequel il existe des preuves humaines insuffisantes, mais des preuves animales suffisantes. Cette dernière est basée sur le développement de tumeurs pulmonaires chez des rats soumis à des expositions chroniques par inhalation de noir de carbone libre à des niveaux qui induisent une surcharge de particules dans les poumons.

Les études réalisées sur des modèles animaux autres que les rats n'ont pas démontré d'association entre le noir de carbone et les tumeurs du poumon. De plus, un essai biologique sur le cancer sur deux ans utilisant une préparation de toner typique contenant du noir de carbone n'a démontré aucune association entre l'exposition au toner et le développement de tumeurs chez le rat.

Mutagénicité : Négatif \*(test AMES)

Térotogénicité : Aucune donnée disponible

(\*= Basé sur les données d'autres produits Konica Minolta contenant des ingrédients similaires)

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes de ce matériau sur l'environnement.

Écotoxicité :

Pas de données disponibles

Mobilité:

Pas de données disponibles

Persistante et dégradabilité : Aucune donnée disponible

Potentiel bioaccumulatif:

Pas de données disponibles

## 13. CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Lors de l'élimination des déchets ou des matériaux récupérés, consultez les réglementations fédérales, étatiques et/ou locales pour connaître la méthode d'élimination appropriée.



KONICA MINOLTA

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page:6/7

N° FDS : MFP-4543

Nom du produit: TONER TN328K

Date de préparation : 14 mars 2018

Date de révision : 17 septembre 2021

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations sur le code et les classifications selon les réglementations internationales

Classification ONU : Aucune

Informations complémentaires : Ce n'est pas une marchandise dangereuse selon IATA ou IMDG.

Code Hazchem (Austl.) : Aucun

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations américaines

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) :

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont conformes à toutes les règles ou ordonnances applicables en vertu de la TSCA.

Proposition californienne 65 :

L'ingrédient noir de carbone soumis à la proposition 65 de Californie est lié dans des matrices polymères de sorte qu'aucun avertissement n'est requis.

CERCLA (Loi globale sur l'indemnisation et la responsabilité en matière d'intervention environnementale) :

Aucun.

SARA Titre III (Superfund Amendments and Reauthorization Act) 302 Substance extrêmement dangereuse :

Aucun.

311/312 Catégories de danger :

Aucun.

313 Ingrédients à déclarer :

Aucun.

Informations sur l'UE

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006.

•Règlement (CE) n° 2037/2000 du Parlement européen et du Conseil relatif aux substances qui appauvrisent la couche d'ozone : non applicable

•Règlement (UE) 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil relatif aux polluants organiques persistants

(POP) : Sans objet

•Règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux (PIC) : non applicable

•Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil relative au contrôle des accidents majeurs

Risques liés aux substances dangereuses, modifiant puis abrogeant la directive du Conseil

96/82/CE, (Seveso III) : Non applicable

•Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil :

- Annexe XIV- Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

- Annexe XVII- Restrictions de fabrication, de mise sur le marché et d'utilisation de certains

Substances, préparations et articles dangereux : sans objet

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.



Nom du produit: TONER TN328K

Date de préparation : 14 mars 2018

Date de révision : 17 septembre 2021

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Classement HMIS : National Paint and Coating Association (États-Unis) : Santé : 1 Inflammabilité : 1 Réactivité : 0 Explication du terme : CIRC 2B signifie « cancérogène possible pour l'homme ».

Abréviations :

ACGIH-TWA : Valeur limite seuil de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

CERCLA : Loi globale sur l'intervention environnementale, l'indemnisation et la responsabilité

DFG-MAK : Maximale Arbeitsplatz-Konzentration par Deutsche Forschungsgemeinschaft

DGR : Règlement sur les marchandises dangereuses

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

Code H : Code de danger

HMIS : Système d'identification des matières dangereuses

CIRC : Centre international de recherche sur le cancer

IATA : Association du transport aérien international

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

NTP : Programme national de toxicologie

VLEP : Limite d'exposition professionnelle

OSHA : Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT : persistant, bioaccumulable et toxique

SARA : Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund

TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques

vPvB : très persistant et très bioaccumulable. Informations de

révision : révision régulière à la date de révision.

Références littéraires :

ANSI Z400.1-1993

OIN 11014-1

Directive 91/155/CEE de la Commission

CIRC (2010) : Monographies du CIRC sur l'évaluation du risque cancérogène des produits chimiques pour l'homme, Vol. 93, Carbon Black,

Titanium Dioxyde et Talc, Lyon, pp. 43-191 H.Muhle, B.Bellmann, O.Creutzenberg,

C.Dasenbrock, H.Ernst, R.Kilpper, JCMacKenzie, P.Morrow, U. Mohr, S. Takenaka et R. Mermelstein (1991)

Réponse pulmonaire au toner lors d'une exposition chronique par inhalation chez le rat. Toxicologie fondamentale et appliquée 17, pp.280-299.

Restrictions :

Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes et représentent les meilleures informations actuellement disponibles pour notre société. Cependant, notre société n'offre aucune garantie concernant ces informations et notre société n'assume aucune responsabilité résultant de leur utilisation. Les utilisateurs doivent mener leur propre enquête pour déterminer l'adéquation des informations à leurs objectifs particuliers.